

15.0 crédits

15.0 h

1+2q

Enseignants:	Dopagne Frédéric ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le travail de fin d'études est rédigé dans le cadre d'un séminaire dirigé de droit international. Cette activité est spécifique aux étudiants qui suivent le Master complémentaire en droit international. Le séminaire est encadré par un praticien du droit international disposant d'une expérience de pointe auprès d'une juridiction spécialisée.</p> <p>Le séminaire dirigé consiste en des séances interactives au cours desquelles les étudiants sont appelés à faire des présentations portant sur des points spécialisés du droit international public ou privé et rouvent l'occasion de discuter de l'élaboration de leur travail de fin d'études et de différents sujets d'actualité. Il est fait largement appel à la jurisprudence récente ou à des textes normatifs récents que les étudiants sont appelés à commenter.</p> <p>Le séminaire est conçu comme un moment d'apprentissage collaboratif.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le Séminaire dirigé de droit international et les Conférences d'actualité forment ensemble le Travail de fin d'études du Master complémentaire en droit international (15 crédits)</p> <p>La rédaction d'un " mémoire " au sens classique du terme est un exercice solitaire auquel les étudiants auront été soumis au cours de leur Master. Au stade du Master complémentaire, l'expérience suggère qu'il est préférable que les étudiants travaillent en groupe tout au long de l'année, vu les disparités de leurs origines et langues. Ceci est en outre plus conforme à l'attente des étudiants, lesquels recherchent avant tout, par un programme de spécialisation condensé en une année académique, l'acquisition de compétences professionnelles. Il ne s'agit plus à ce stade de témoigner des aptitudes que requiert le mémoire (autonomie, sens critique, expression écrite et orale), lesquelles sont censées acquises, mais de les développer plus encore à l'occasion de travaux de recherche mobilisant les connaissances acquises et appliquées à des " nouveautés " jurisprudentielles, normatives ou doctrinales dans une dynamique de groupe où tous les étudiants discutent sur la base de lectures communes.</p> <p>L'objectif du Séminaire dirigé en droit international est de développer la réflexion critique de l'étudiant face à des réalités juridiques nouvelles, afin de lui permettre en toute autonomie de les placer dans leur contexte, de les décrire précisément en fonction de l'ordonnement juridique, de les évaluer, d'en débattre en commun sur la base de présentations orales et de synthèses écrites.</p> <p>L'objectif des Conférences d'actualité, qui forment un tout cohérent avec le Séminaire dirigé, est de permettre aux étudiants d'entendre et d'interagir avec des conférenciers extérieurs impliqués dans de grands débats contemporains, afin de contextualiser davantage encore les développements juridiques contemporains qui font l'objet de leurs cours et du Séminaire dirigé. Les Conférences d'actualité sont un élément essentiel d'ouverture du programme, et ainsi d'ouverture d'esprit des étudiants spécialisés. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	> Master complémentaire en droit international
Faculté ou entité en charge:	BUDR